

*Initiatives ministérielles*

injuste pour les agriculteurs, car les détails de ces programmes ne sont pas encore bien connus. C'est maintenant que les agriculteurs ont besoin de savoir. Le gouvernement a promis de faire connaître aux agriculteurs le montant des versements avant les semences du printemps. Le temps est venu de tenir promesse.

Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de participer au présent débat. Les agriculteurs sont aujourd'hui trop rares au Canada; il faut nous engager en tant que peuple à appuyer une collectivité agricole forte et vive, fondée, dans ce siècle comme dans le prochain, sur les exploitations agricoles familiales.

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la troisième lecture du projet de loi C-98, qui habilite le gouvernement fédéral à engager des négociations avec les provinces sur des questions visant à protéger le revenu des agriculteurs.

Le projet de loi ne mentionne pas la crise financière actuelle où l'on tente de rembourser une dette agricole de 22 milliards de dollars. Il autorise simplement le gouvernement à conclure des accords avec les provinces sur des questions portant sur le revenu agricole. Les agriculteurs s'inquiètent vivement de la stabilité future de leur revenu et, bien que ce projet de loi vise à établir le régime universel et le programme compte de stabilisation du revenu net, dont on parle actuellement beaucoup, mais qui sèment la confusion, il ne renferme aucune des dispositions qui régiront la gestion de ces programmes. On ne décrira réellement ces programmes que dans les accords qui doivent être signés avec les provinces et dans le règlement qui n'est pas encore rédigé.

Autrement dit, avec ce projet de loi, on nous demande de signer un chèque en blanc que le gouvernement se chargera de remplir plus tard. Or, la crise du secteur agricole et l'avenir des fermes familiales des Prairies, de même que celui du secteur agricole lui-même, sont beaucoup trop importants à l'heure actuelle pour que nous signions ce chèque en blanc.

J'ai beaucoup réfléchi à cela depuis que le projet de loi C-98 a été déposé pour la première fois à la Chambre le 4 mars, et je dois dire maintenant que je ne peux pas l'appuyer à sa troisième lecture. Pour des raisons que j'expliquerai dans quelques instants, je ne peux pas appuyer le régime universel et le programme compte de stabilisation du revenu net dans leur forme actuelle. Par conséquent, je ne peux pas, en toute justice, approuver un projet de loi qui autorise le gouvernement fédéral à

signer des accords qui mettraient ces programmes en place.

Il faut examiner un besoin financier beaucoup plus immédiat et discuter des intérêts et de la viabilité à long terme du secteur agricole. Les discussions et les consultations du gouvernement qui ont mené à la création du régime universel et du programme compte de stabilisation du revenu net comprenaient des questions liées à la crise actuelle et aux problèmes à long terme que risque d'éprouver ce secteur. Le gouvernement devrait déposer un projet de loi qui traite de ces questions au lieu du projet de loi C-98, qui n'évitera la faillite à aucune ferme familiale en 1991.

• (1750)

Le projet de loi C-98 ne tient pas compte de la crise qui force les familles à abandonner la campagne canadienne en plus grand nombre que jamais. Il faut stopper la tendance, la renverser. Les idées présentées dans le régime universel et le CSRN doivent être remaniées.

L'opposition a proposé un certain nombre de changements dans des amendements plus tôt au cours de la semaine, mais beaucoup ont été rejetés par le gouvernement dont le programme agricole diffère évidemment beaucoup du mien et de celui des Saskatchewanais que je représente.

Depuis que le ministre des Finances a déposé son budget de 1991, le 26 février, les agriculteurs relisent une ligne de l'exposé où il est question de dépenses supplémentaires de 1,3 milliard de dollars pour venir en aide aux agriculteurs.

Aujourd'hui, cinq semaines plus tard, rien n'a été précisé sur la nature exacte de ce montant de 1,3 milliard. Au cours de l'intervention que j'ai faite à l'étape de la deuxième lecture et d'une autre à l'étape du rapport, j'ai pressé le ministre de l'Agriculture de s'entretenir avec le ministre des Finances, de débloquer immédiatement ces fonds pour les semences du printemps.

Les syndicats des Prairies, le Syndicat national des cultivateurs et d'autres disent que le besoin d'aide agricole dépasse 1 milliard. Cet argent doit être consenti, autrement les travaux de semences sont compromis.

J'invite une fois de plus le ministre à cesser ses manigances. Qu'il débloque les fonds et n'en lie pas le versement au régime universel qui n'est pas encore approuvé, car de nombreux producteurs de ma région n'adhéreront pas au régime universel mais ont un besoin d'aide urgent et désespéré.